

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-606

Règlement décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042) par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2024-2025

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) afin de pouvoir prendre en charge les chemins privés et de pouvoir imposer une taxe spéciale et/ou une tarification pour l'entretien de ces chemins ;

ATTENDU QUE la taxe spéciale et/ou la tarification tiendra compte du bénéfice reçu par le débiteur ;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le Règlement n° 2022-485-1 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien des voies privées sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord pour les périodes estivales et hivernales (entrée en vigueur le 27 juin 2023) ;

ATTENDU QUE plus de 50 % des propriétaires des lots riverains d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042) ont témoigné leur accord pour que certains travaux soient effectués à leurs frais et que les services de « **9476-0675 Québec Inc.** » ont été retenus pour une somme de 14 029.18 \$ taxes incluses ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur est avisé de procéder aux travaux d'entretien hivernal requis ;

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par madame Line Chapados, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 octobre 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Colleen Horan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal que le Règlement 2023-606 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042) par la municipalité de Wentworth-Nord pour la période hivernale 2024-2025 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 2

Pour la période du 15 octobre 2024 au 1^{er} mai 2025, la Municipalité prendra à sa charge l'entretien hivernal d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042). Les travaux suivants seront effectués :

**L'entretien hivernal pour un montant maximal de
14 091.56 \$ taxes, frais de gestion et d'administration inclus.**

ARTICLE 3

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042), une tarification sera imposée en même temps que les taxes foncières générales 2025;

Advenant que l'entrepreneur abandonne son contrat, la Municipalité n'aura aucune obligation envers les citoyens outre celle de les rembourser pour le paiement ou la partie de paiement non utilisé.

ARTICLE 4

Pour assumer les coûts de l'entretien hivernal d'une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042), une tarification de 402.62 \$ sera imposée à chacun des trente-quatre (35) propriétaires de maison et/ou chalet. La liste desdits propriétaires est annexée au présent règlement et en fait partie comme si elle était ici au long reproduite.

ARTICLE 5

La tarification qui sera imposée sera payable par le ou les propriétaires d'immeuble bénéficiant des travaux de l'avis du conseil au même titre que les autres taxes.

ARTICLE 6

Cette tarification sera payable par le propriétaire de l'immeuble en raison duquel elle est due et est alors assimilée à une taxe foncière imposée sur l'immeuble en raison duquel elle est due.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ARTICLE 7

Un intérêt et une pénalité aux taux fixés par le règlement déterminant les taux de taxes et les compensations pour services municipaux pour l’exercice financier de l’année où s’applique la tarification seront ajoutés sur tous les soldes impayés.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Regent Gosselin
Pro-maire

Ron Kelley
Directeur général
et greffier-trésorier

**Avis de motion
et dépôt du projet :
Adoption du règlement :
Entrée en vigueur du règlement :**

**Le 16 octobre 2024
Le 20 novembre 2024
Le 28 novembre 2024**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

Annexe au règlement #2024-606		
Résidents d’une partie de la rue du Chemin-de-Fer (de la barrière au # 1042)		
Matricule	Propriétaire	Adresse de propriété
3782-79-3735	Jessica Caputo	664, chemin De Newaygo
3782-89-4771	Thomas Mcconville Petrina Kamya	670 à 672, chemin De Newaygo
3782-88-1180	Minnie Goldstein Johnson	814, rue du Chemin-de-Fer
3782-78-7579	Marie-Frédérique Savard Patrick Wilhelmy	820, rue du Chemin-de-Fer
3782-78-4064	Daniel Boisvert	828, rue du Chemin-de-Fer
3782-78-0352	Sherrill Dagenais	834, rue du Chemin-de-Fer
3782-68-7844	Anne Poland	838, rue du Chemin-de-Fer
3782-68-5347	Sandra Stark	840, rue du Chemin-de-Fer
3782-68-4327	Patricia-Anne Metayer Lees	842, rue du Chemin-de-Fer
3782-68-1279	Marc Carrière Louise Fournier	844, rue du Chemin-de-Fer
3782-58-9428	Anne Poland	846, rue du Chemin-de-Fer
3782-57-3066	Roger Barrette	850, rue du Chemin-de-Fer
3782-47-9963	Roger Barrette	852, rue du Chemin-de-Fer
3782-47-9118	Steven Rivest	860, rue du Chemin-de-Fer
3782-47-7202	Derek Seaman, Gail Mahood	870, rue du Chemin-de-Fer
3782-47-4113	Louise Lapointe Alain Roch	872, rue du Chemin-de-Fer
3782-34-7089	Antonio Procino Adele Cerone	903, rue du Chemin-de-Fer
3782-26-5703	Denyse Pinsonneault	904, rue du Chemin-de-Fer
3782-35-1619	Claude Chaput	906, rue du Chemin-de-Fer
3782-34-8644	Robert Cook Marina Tanara	907, rue du Chemin-de-Fer
3782-34-7722	Greig Steele	909, rue du Chemin-de-Fer
3782-34-6202	Patrick Noble Michael Noble & Mark Ramzi Noble	1001, rue du Chemin-de-Fer
3782-34-4853	Jody Gallacher Robert Théorêt	1003, rue du Chemin-de-Fer
3782-34-2623	Patrick Ducharme	1005, rue du Chemin-de-Fer
3782-24-8230	Catherine Vivien Luney	1007, rue du Chemin-de-Fer
3782-24-3922	Louise Fileni	1011, rue du Chemin-de-Fer
3782-14-8235	Lynda Steele	1015, rue du Chemin-de-Fer
3782-14-4155	Diana Campbell	1017, rue du Chemin-de-Fer
3782-15-8411	Yves Jegou Diana Zakaib Jegou	1020, rue du Chemin-de-Fer
3782-15-2149	Rocco Cerone Maria Randisi	1026, rue du Chemin-de-Fer
3782-04-6491	Jonathan Markiewicz Emilie Godin	1027, rue du Chemin-de-Fer
3782-04-4699	Jason Singer	1029, rue du Chemin-de-Fer
3782-05-1997	Vincent Monnier, Marion Celine Bizouarn	1034, rue du Chemin-de-Fer
3682-96-5431	Karl Guillotte	1036, rue du Chemin-de-Fer
3682-96-9472	Diane Barras	1042, rue du Chemin-de-Fer